

HM &

Hommes & Métiers

LE MAGAZINE DE VOTRE CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

N°240 - DÉCEMBRE 2009 - 0,46 €

Métier

CHARCUTIER-TRAITEUR :
UN MÉTIER CRÉATIF
ET PLEIN D'AVENIR

Dossier

FORMATION CONTINUE

**AGIR
POUR
REUSSIR**
www.artisanat.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Moselle



Quand on finance sa *rénovation*, le garage de Michel se porte mieux. Et le *marché* de l'automobile aussi.

Soutenir l'économie, c'est soutenir ceux qui la font.

À la Banque Populaire, nous sommes convaincus que soutenir l'économie n'est pas qu'une question de chiffres. C'est une question de femmes et d'hommes, de projets et d'histoires vécues. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous continuons d'exercer notre métier et soutenons les personnes qui avancent en leur donnant la confiance dont elles ont besoin pour réaliser leurs projets. Pour les artisans et les commerçants, nous avons créé dès 2003 une offre innovante et exclusive : le «Prêt Express Socama sans caution personnelle»* avec contre garantie par le Fonds Européen d'Investissement qui leur permet de rénover et d'équiper leur entreprise (7 500 prêts en 2009 soit 115 millions d'euros**). Ainsi, nous leur redonnons le pouvoir d'agir.

Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire et la Socama. Voir conditions en agence.

** Source BPCE, chiffres au 30 juin 2009

**BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE**



Banque et populaire à la fois.

Actualités _

- 4 Des formations adaptées à vos besoins
- 5 3^{es} Journées des fleuristes-paysagistes : on vous offre votre stand!



- 6 Stars & Métiers : cinq entreprises à l'honneur
- 7 Utile : mieux comprendre votre taxe pour frais de Chambre de Métiers
- 8 Prix régional de l'apprentissage
- 9 Bordereau : mode d'emploi

Dossier _



Formation continue : faites la course en tête, développez vos compétences

La formation des salariés, des chefs d'entreprises et de leurs conjoints est devenue une nécessité de premier ordre pour inscrire l'entreprise dans la durée et assurer son développement.

10 à 13



Métier _

14 Charcutier-Traiteur : un métier créatif et plein d'avenir

Les fêtes de fin d'année sont souvent le moment où l'éclairage médiatique est le plus fort sur cette profession. Les consommateurs sont à la recherche pour leurs convives de produits élaborés, de préparations conviviales et festives. Zoom sur ce métier en perpétuelle évolution.

Repères _



17 Paroles d'expert : le Guide anti-crise, un outil au service des entreprises

17 C net et aide-mémoire

18 Revue de presse

18 Comprendre la contribution carbone



Éditorial

Triompher de la fatalité en osant

L'année 2009 s'achève comme elle a commencé, à savoir dans un contexte économique fragilisé qui ne donne pas à penser que les douze prochains mois permettront de renouer avec la croissance. Pour autant, il convient de ne pas tomber dans cette facilité qui consisterait à tout « mettre sur le dos » de la crise. S'il est indéniable que cette dernière a atrophié, voire sclérosé, l'activité de certaines de nos entreprises, il n'en reste pas moins que les remèdes existent pour la combattre.

La première prescription à établir renvoie au fameux « effet placebo ». Le fait de se dire que les mesures que l'on va prendre, aussi petites soient-elles, permettront à coup sûr de protéger son entreprise est déjà un bon moyen de lutter contre ce mal.

La seconde prescription consiste ensuite à agir avec force et rigueur. La femme de lettres Simone de Beauvoir n'écrivait-elle pas que la « fatalité triomphe dès que l'on croit en elle » ? Plus récemment, notre actuel Président de la République n'expliquait-il pas « qu'il n'y a pas de fatalité pour celui qui veut oser » ? Le recul que nous avons sur cette année qui vient de s'écouler tend en effet à démontrer que les artisans ayant immédiatement pris le contre-pied du marasme ambiant s'en sortent plutôt mieux. C'est en étant volontaire, en surmontant ses craintes et en menant des actions concrètes que l'artisanat peut s'immuniser du mal économique qui cherche à affaiblir nos entreprises.

De réelles opportunités existent pour peu que vous vous donniez les moyens de les saisir. L'innovation, la créativité et la formation sont au cœur de ce processus qui vous permettra de rebondir. Les actions que mène votre Compagnie consulaire s'inscrivent dans ce sens. J'en veux pour preuve, par exemple, le nouveau Catalogue de formations 2010. Nous l'avons construit pour que son contenu réponde à vos attentes. Dépêchez-vous de le réclamer (Tél. : 0820 857 057 – prix d'un appel local) et d'en faire une lecture assidue avec le conseiller de la CMA 57 le plus proche de chez vous. Vous y trouverez des pistes à explorer pour vous vacciner contre les mutations des maux économiques liés à la crise.

Le fait d'anticiper vous permettra surtout de passer sereinement des fêtes de fin d'année que je vous souhaite pleines de joie, de projet et d'espoir avec vos familles et vos proches.

Pierre STREIFF

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle



Ce numéro contient le bordereau de la taxe d'apprentissage 2010.



Magazine édité par l'Association pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat Lorrain. Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges-Epinal. Directeur de la publication : P. STREIFF. Rédacteurs en chef : I. MOLIN - L. FEDERSPIEL - T. LATARCHE - A. MESSENET. Rédaction graphique : Pixel Image - Metz. Conception et réalisation : TEMA | presse - Metz. Dépôt légal : N° 1.042 - Décembre 2009. ISSN 2104-4325. Impression : Groupe Socosprint imprimeurs / 88000 Epinal - Certifiée PEFC CTP/1-013. Crédit photo couverture : Fédération Régionale Lorraine des artisans Bouchers-Charcutiers-Traiteurs Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Nouveauté – Catalogue formation 2010 Des **FORMATIONS** adaptées à vos besoins

Toujours soucieuse de répondre au mieux à vos attentes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle vient d'éditer son catalogue de formations 2010.

Vous y retrouverez tous les thèmes proposés (stratégie commerciale, gestion, informatique, juridique, management...) avec l'ensemble des informations pratiques à connaître (lieux, dates, tarifs, modalités de prise en charge). Ces formations ont été conçues afin de répondre à vos besoins de chefs d'entreprise. N'oubliez jamais que votre qualification professionnelle et celle

de vos collaborateurs sont des facteurs incontournables du développement de votre entreprise. D'autre part, le ralentissement de l'activité économique crée cette opportunité de capitaliser le temps disponible en formations.

Se former, c'est :

- Recenser les besoins de son entreprise et les compétences recherchées
- Choisir la formation la plus adaptée

■ Dégager du temps de formation en fonction du type de formation et du statut de la personne formée. Tous les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle se tiennent à votre disposition pour vous apporter les précisions dont vous pourriez avoir besoin, et vous conseiller dans votre recherche de formation au cours d'un entretien individuel au sein de votre entreprise.

CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER !

Vingt conseillers entreprise sont répartis sur le département de la Moselle.

Pour connaître le nom et les coordonnées du conseiller le plus proche de chez vous :

➔ rendez-vous sur notre site Internet :

www.cma-moselle.fr,

➔ ou téléphonez-nous au **0820 857 057** (prix d'un appel local).

Agenda du Président

CMA de la Moselle, de Lorraine, de France et de l'espace Saar-Lor-Lux
03.11.2009 – METZ – 1^{er}

Commission : présentation de l'Agence de Mobilisation Économique par son directeur Jacques Bongrand

04.11.09 – METZ – CES Lorraine : groupe de travail autour du rapport annuel de la situation économique, sociale et environnementale

05.11.09 – METZ – Rencontre avec le Président de la CRMA de Lorraine

05.11.09 – METZ – CA SOCAMA Lorraine SOGAMMELOR

10.11.09 – THIONVILLE – Rencontre avec François Fillon à l'occasion de sa visite dans la circonscription de sécurité publique de Thionville

16.11.09 – METZ – CES Lorraine – 1^{er} Commission

18.11.09 – METZ – CES Lorraine – 2^e Commission

18.11.09 – METZ – Signature de la Charte des structures d'Accueil-Information-Orientation (AIO) de Lorraine

24.11.09 – METZ – CES Lorraine – Séance plénière

25.11.09 – METZ – Bureau de la CRMA de Lorraine

30.11.09 – METZ – AG de la CCI de la Moselle

30.11.09 – METZ – Commission de la Chancellerie et Comité Directeur de la CMA 57

01.12.09 – METZ – AG de la CRMA de Lorraine

02.12.09 – METZ – Assemblée Plénière de la CMA57

04.12.09 – SCHILTIGHEIM – Réception à l'occasion du 110^e anniversaire de la CMA Alsace

09 et 10.12.09 – PARIS – AG de l'APCM et remise du Prix national Stars & Métiers 2009

16.12.09 – PONT-À-MOUSSON – CA de l'EPF de Lorraine

Vie des assoc. et org. professionnelles

16.11.09 – METZ – AG extraordinaire du SYNPRELOR

20.11.09 – AMNEVILLE – AG du CNPA – Section Moselle

22.11.09 – FORBACH – TÉLÉTHON 2009 organisé

par la Corporation des Coiffeurs & Coiffeuses de l'arrondissement, en partenariat avec le Syndicat des Boulangers

28.11.09 – METZ – AG de l'Amicale des Sortis du Pétrin de la Moselle

Formation – Apprentissage

04.11.09 – METZ – Remise de récompenses et diplômes relatifs aux concours organisés dans le cadre de la FIM

➔ 09.11.09 – FORBACH – Conseil de Perfectionnement du CFA Camille Weiss

16.11.09 – THIONVILLE – Conseil de perfectionnement du CFA École Pratique des Métiers

19.11.09 – METZ – Remise des diplômes de la Boulangerie – Examens 2009

20.11.09 – PONT-À-MOUSSON – Remise du Prix Régional de l'Apprentissage à 21 chefs d'entreprises relevant de l'Artisanat, du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture

Vie locale – Aménagement territorial

02.11.2009 – METZ – Comité de suivi de la convention Arcelor-Mittal

06.11.09 – METZ – Réunion organisée par la Préfecture de la Moselle relative à l'ouverture des magasins les dimanches avant Noël et le premier dimanche des soldes d'hiver

17.11.09 – METZ – Premier bilan des actions menées par la cellule « JyV Jeunes Volontaires » dans le cadre de l'association DOUNIA

18.11.09 – METZ – Inauguration du Forum Entrepreneur 2009 et interview RTL 9

19.11.09 – METZ – Remise des Trophées « Coups de cœur des PFL » dans le cadre du Forum Entrepreneur

20.11.09 – METZ – Préfecture - Réunion « Suivi de la crise économique »

23.11.09 – METZ – Signature des statuts de la SAEML « Mirabelle TV »

24.11.09 – METZ – Séminaire de lancement du Plan

Climat de Metz Métropole

04.12.09 – METZ – Préfecture - Réunion « Suivi de la crise économique »

15.12.09 – METZ – AG de LORCA

15.12.09 – METZ – Accueil d'Alain Gerbier, nouveau Directeur régional de la Banque de France

18.12.09 – METZ – Préfecture - Réunion « suivi de la crise économique »

Réceptions – Distinctions - Manif. diverses

14.11.09 – FORBACH – Rencontre des Métiers d'Art et de la Mode

18.11.09 – METZ – Inauguration du Salon EITS (Euro India Transportation Systems)

18.11.09 – METZ – Soirée événement dans le cadre du colloque international France-Allemagne et du Salon EITS

21.11.09 – METZ – Inauguration du Marché de Noël

23.11.09 – METZ – Inauguration de la boutique « Un jour, un artisan... Lorrain »

26.11.09 – METZ – Conférence de presse « Opération SIDACTION » en partenariat avec la Mairie de Metz et l'Association des Commerçants

26.11.09 – METZ – Cérémonie du Centenaire de l'Hôtel des Arts et Métiers, propriété des Corporations Réunies de Metz

27.11.09 – METZ – Visite en avant-première du 31^e Salon des Antiquaires et des Arts décoratifs

27.11.09 – METZ – Remise du Prix 2009 de la vocation scientifique et technique des jeunes filles organisée par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

30.11.09 – METZ – Hommage de la Moselle à Pierre Messmer par l'inauguration de l'Espace Pierre Messmer et le dévoilement de son buste

12.12.09 – FORBACH – Fête de Noël de l'Amicale du personnel de la CMA 57

17.12.09 – METZ – Remise des Insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. Paul Arker

Samedi 20 et dimanche 21 mars 2010

3^{es} Journées des fleuristes paysagistes : ON VOUS OFFRE VOTRE STAND !

— Après les 15 000 visiteurs de l'an passé, la CMA 57 vous invite à participer *gratuitement* à la 3^e édition de cette manifestation qui se tiendra sur la place Saint-Louis de Metz les 20 et 21 mars 2010. Réservez votre « garden » avant le 21 janvier 2010.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la 9^e Semaine de l'Artisanat en Moselle (13-21 mars 2010). Elle bénéficiera à nouveau d'une forte couverture publicitaire, et s'inscrit dans

le cadre d'un partenariat avec la Ville de Metz. L'attrait croissant des Français pour les fleurs, plantes, décoration, mobilier de jardin... associé à la notoriété de cette opération, avait attiré plus de

15 000 visiteurs en mars dernier. Si vous décidez de participer, l'installation de votre stand se fera de 7 heures 30 à 9 heures 30.

Charge à vous de ramener le matériel nécessaire

pour proposer au public et acheteurs potentiels une présentation attractive et commerciale.

➔ Informations et inscriptions

Pascaline Joseph au 03 87 39 31 78
com2@cm-moselle.fr



Pour cette 3^e édition, la CMA 57 vous offre votre stand pour proposer votre savoir-faire aux 15 000 VISITEURS ATTENDUS.



Vous avez **JUSQU'AU 29 JANVIER 2010 POUR RÉSERVER** votre « garden » de 3X3 (ou 5X5) mètres.

Coupon
réponse

Vous souhaitez participer aux 3^{es} Journées des fleuristes-paysagistes ?

Remplissez ce coupon-réponse et retournez-le *avant le vendredi 29 janvier 2010*

- par voie postale (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle
Département Communication 5 boulevard de la Défense – CP 97803 – 57078 METZ CEDEX 3)
- par télécopie au 03 87 39 31 18 • par e-mail à com2@cm-moselle.fr

Nom de l'entreprise :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Téléphone(s) :

E-mail :

Souhaite participer gratuitement aux 3^{es} Journées des fleuristes/paysagistes (cocher la ou les cases correspondantes)

le samedi 20 mars 2010 (de 10 heures à 18 heures)

le dimanche 21 mars 2010 (de 10 heures à 18 heures)

Place Saint-Louis de Metz

Stars & Métiers 2009 5 entreprises À L'HONNEUR

Organisée par la BPLC et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, la remise des trophées s'est déroulée à Augny le 27 octobre dernier. Porteurs des valeurs d'excellence de l'artisanat, de tradition et de modernité, cinq artisans se sont retrouvés sous les feux des projecteurs. Il s'agit de :

- **M. Douglas Graupera**
(Société Grau-Talange-Fabrication de portes, vérandas, fenêtres et pergolas)
- Trophée « Gestion des Ressources Humaines »
- **M. Nicolas Lang**
(Société LCB-Schorbach-



Construction de maisons à ossature bois)

➤ Trophée « Innovation technologique »

■ **M. Pascal Jenft**
(Société Fermap-Forbach-Menuiserie)

➤ Trophée « Dynamique Commerciale »

■ **M. Pascal Schmitt**
(Société Xylotech-Longeville-lès-Saint-Avold-Menuiserie et isolation)

➤ Trophée « Stratégie

Globale d'Innovation »

■ **MM. Pierre et Alexandre Bianchi**

(Bijoutier-joaillier-Maizières-lès-Metz)

➤ Trophée « Coup de cœur »



LA MUTUELLE SANTÉ QUI COMPTE !

... et sur laquelle je peux compter !



“ Moi, je suis menuisier à mon compte depuis 30 ans et je tiens à ma liberté. Mais comme je tiens aussi à ma sécurité et à assurer mon avenir ainsi que celui de ma famille, je suis allé voir la mutuelle santé Smutie-Smaciv. Ils m'ont proposé des solutions vraiment adaptées à ma situation et à mes besoins. De vrais pros pour les pros ! ”

billions.fr • 6956 • 04/09 • Mutuelle soumise au livre I du code de la mutualité. (N° RN 783 332 44)

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE

8 AGENCES EN LORRAINE AU SERVICE DES SALARIÉS, DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS, DES ENTREPRISES ET DES GROUPES

Bar-le-Duc 03 29 45 59 59	Épinal 03 29 69 66 00	Laxou 03 83 95 60 58	Longwy 03 82 23 07 00
Metz 03 87 15 79 79	Nancy 03 83 90 60 60	Remiremont 03 29 26 11 75	Saint-Dié 03 29 55 53 83

smutiesmaciv.fr

**smutie
smaciv**
MUTUELLE D'AVENIR

Pratique

Mieux comprendre votre TAXE POUR FRAIS de Chambre de Métiers

— Vous venez de recevoir votre avis d'imposition à la Taxe Professionnelle 2009. Il comporte les informations relatives à votre participation au financement du réseau national des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Comme l'année passée, nous avons souhaité vous apporter des explications sur la décomposition de votre Taxe pour Frais de Chambre de Métiers.

2008

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUTRES CONTRIBUTIONS ¹⁴			
Droit additionnel à la taxe professionnelle		Droits fixe et additionnel de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat	
19 - Base d'imposition	5 000	23 - Total droits fixe et additionnel par ressortissant	253
20 - Taux 2008	1,19 %	Autres contributions	
21 - Cotisation	60	24 - Promotion et communication des artisans ¹⁵	11
22 - Rappel taux 2007	1,22 %	25 - Assurance formation des artisans ¹⁶	57
26 - Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions			381
27 - Frais de gestion ¹¹			30
28 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions			411

La part de droit fixe de la CMA57 BAISSÉ DE 3 € par rapport à 2008 soit 1,59 %.

Le droit fixe passe en effet de 213 € à 210 €, majoré de la contribution au financement régional d'actions de formation des chefs d'entreprises artisanales décidé au niveau national, qui passe de 40 à 41 €. (Soit 251 € en 2009 contre 253 € en 2008). Cette contribution régionale permet aux artisans, à leur conjoint et auxiliaires familiaux de bénéficier d'une prise en charge des coûts de leur formation pouvant atteindre 100 %

Le taux du droit additionnel baisse de 1,68 % et passe de 1,19 % à 1,17 %.

2009

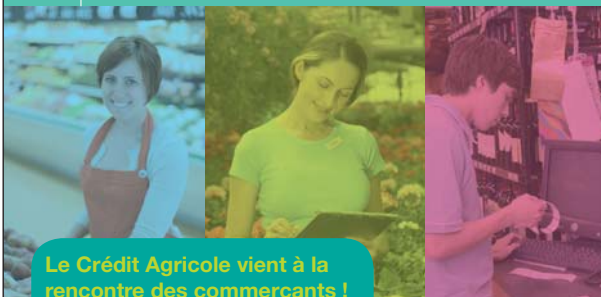
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUTRES CONTRIBUTIONS ¹⁶			
Droit additionnel à la taxe professionnelle		Droit fixe et additionnel de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat	
19 - Base d'imposition	5 000	23 - Total droits fixe et additionnel par ressortissant	251
20 - Taux 2009	1,17 %	Autres contributions	
21 - Cotisation	59	24 - Promotion et communication des artisans ¹⁶	11
22 - Rappel taux 2008	1,19 %	25 - Assurance formation des artisans ¹⁷	58
26 - Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions			379
27 - Frais de gestion ¹¹			30
28 - Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions			409

Exemple pour un artisan dont les bases de Taxe Professionnelle s'élèvent à 5 000 euros	2008	2009	Écart
Taxe à percevoir par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle	249	245	-4
Taxe à percevoir par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Lorraine	49	50	1
Taxe à percevoir au niveau national (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, FAF et FNPCA)	83	84	1
Frais de gestion à percevoir par les Services Fiscaux	30	30	0
TOTAL	411	409	-2

Comme vous pouvez le constater, la part réservée au financement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, sur décision de ses élus, baisse, comme en 2008, tant au niveau du montant du droit fixe qu'au niveau du taux du droit additionnel.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller au 0820 857 057 (prix d'un appel local)

LE CRÉDIT AGRICOLE ENCORE PLUS PROCHE DES COMMERÇANTS !



Le Crédit Agricole vient à la rencontre des commerçants !

- > Gestion de trésorerie
- > Sécurisation de vos encaissements
- > Financement de vos projets
- > Solutions d'assurances

Apprêtez-vous à redécouvrir la Banque !
Et profitez de notre Offre de Bienvenue.

UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de LORRAINE. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 016 100 RCS METZ. Siège social : 38-38, avenue André-MARSHALL-STROB METZ. Immatriculée au Registre des Informations en Assurance sous le numéro 07 027 719. Adresse postale : 555 71700. SA017 NANCY CEDEX.

Info

PRIX RÉGIONAL DE L'APPRENTISSAGE : 3 ARTISANS MOSELLANS RÉCOMPENSÉS

Pour la 3^e année consécutive, la CMA de la Moselle a travaillé en partenariat avec le Conseil Régional de Lorraine pour l'organisation du Prix Régional de l'Apprentissage. La cérémonie de remise des prix a permis de mettre à l'honneur 3 entreprises artisanales mosellanes qui se sont engagées dans des actions en faveur de l'apprentissage, et qui valorisent ainsi les métiers qu'elles représentent :

- **Josyane Riggi** (SR Simplicité et Relooking à Moyeuvre-Grande - Coiffure).
- **Dominique Mellinger** (Mellinger SARL à Metz - Boulangerie-Pâtisserie).
- **Pierre Magar** (Menuiserie Magar à Rustroff - Menuiserie - Ossature bois).

Le trophée qui leur a été remis est une création en verre réalisée par une apprentie verrière.



En haut, de gauche à droite sur la photo : Liliane Lind (Vice-Présidente de la CMA 57), Pierre Streiff (Président de la CMA 57), M^{me} et M. Mellinger, M. Magar, M^{me} et M. Riggi.

Bourse des métiers

Contact : secretariat.sc@cm-moselle.fr

ALIMENTATION

- ➔ 090600039 SARREBOURG Vends BOULANGERIE-PÂTISSERIE - Fonds + possibilité murs (professionnels et privé) cause retraite Zone urbaine - Clientèle de 20 ans - Camions de tournée Parking - Surface : 150 m² (labo + réserve + magasin) Gros potentiel de développement - Prix : 80 000 €.
- ➔ 090700042 METZ CAMPAGNE - Vends BOULANGERIE-PÂTISSERIE - Faible loyer - Bail neuf - 2 vendeuses Possibilité aménagement labo - Surface : 90 m² Prix : 45 000 €.
- ➔ 090800044 METZ-CAMPAGNE - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - SALON DE THÉ - Cède affaire tenue depuis 20 ans - 45 quintaux/mois - Labo et matériel en TBE Salon de thé et magasin neufs - Centre-ville avec parking F4 à disposition - Poss. de location / achat murs.
- ➔ 090900051 ARROND. FORBACH - Vends BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ÉPICERIE TOURNÉE cause retraite - 40 quintaux/mois - Fournil en état CA : 435 000 € - Logement spacieux avec cour Possibilité achat murs - Affaire à développer.

BÂTIMENT

- ➔ 090500030 METZ CAMPAGNE - Cède ENT. ARTISANALE TOUT CORPS D'ÉTAT (Menuiserie - Maçonnerie - Plâtrerie - Électricité) - Cause retraite 20 ans d'existence.
- ➔ 090600038 NORD MEUSIEN - MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - Vends fonds cause retraite Cherche repreneur avec poss. d'accompagnement Maison fondée en 1938 - Très bonne réputation Clientèle fidèle - Sans concurrence proche Atelier de 700 m² - Machines-outils en bon état

Magasin de 300 m², 30 m de vitrine - CA : 307 000 € 2 ouvriers + 1 apprenti - Commandes sur plusieurs mois Présence foire et Salon - Poss. de développement sur menuiserie d'intérieur, escalier, cuisine Prix : 200.000 €.

SERVICES

- ➔ 090500028 METZ-CENTRE - SALON DE COIFFURE MIXTE - Vends fonds - Idéal pour jeune coiffeur(se) 6 places de coiffage et 4 bacs à shampoing - Clientèle fidèle - Poss. de développement - Loyer : 455 € CC Prix : 22.0000 €.
- ➔ 090900045 MOULINS-LÈS-METZ - Vends SALON DE COIFFURE MIXTE - Proche commerces - 2 parkings 4 postes de coiffage - 2 bacs - Superficie : 65 m² + 20 m² de réserve - Clim. réversible - Bon CA - Clientèle fidèle Quartier en développement - Loyer : 600 €/mois Prix : 49.000 €.
- ➔ 090900050 Arrond. SAINT-AVOLD - SALON DE COIFFURE - Vends fonds - Bien situé - 4 postes de coiffage - 2 bacs - 62 m² - Clientèle fidèle - Prix : 40 000 €.
- ➔ 090900052 MERLEBACH-CENTRE - SALON DE COIFFURE MIXTE ET ESTHÉTIQUE - Parkings - Clientèle fidèle - Fort potentiel de développement - 7 places de coiffage + 3 bacs à shampoing + 2 cabines de soin avec douche - Espace cabine solaire + esp. ongles - Etat impeccable - Accompagn. et aide financière du repreneur possible - Loyer : 710 € - CA : 123 000 € - Prix : 85 000 €.
- ➔ 091100053 SECTEUR HAYANGE - ONGLERIE Vends commerce ou bail - Rue principale - Grandes vitrines - Local refait - Faible loyer.
- ➔ 090500035 METZ-CENTRE - INSTITUT DE BEAUTÉ Vends fonds - Clientèle fidèle - Local de 66 m² avec 2 cabines modulables, 1 cabine UV, 1 cabine aménageable

Poss. d'accompagnement du repreneur - Prix : 45.000 €.

- ➔ 090600036 THIONVILLE - CENTRE D'AMINCISSEMENT ET DE BEAUTÉ - Vends fonds de commerce - CA en développement - Clientèle fidèle - Matériel en TBE - Local de 200 m² - Poss. de développement et d'accompagnement du repreneur Prix : 150.000 €.
- ➔ 090400023 RÉGION MOSELLE EST - COMMERCE D'ARTICLES DE PÊCHE - Cherche repreneur cause retraite Surf. de 200 à 400 m² + sous sol - Parking de 18 places Prix : 40 000 €.
- ➔ 090900048 METZ-CAMPAGNE - STEVENTE, SAV + PIÈCES DÉTACHÉES MATÉRIELS DE BLANCHISSERIE, LAVERIE, PRESSING - Capacité froid + climatisation CA > à 300 000 € - 2 salariés - Véhicule de dépannage Atelier de 180 m² - Parking - Clientèle de professionnels, collectivités et particuliers - Contrats d'entretien 20 ans d'existence - Possibilité de développement.

LOCAL

090700041 CENTRE-VILLE DE METZ - Cède DROIT AU BAIL COMMERCIAL - Fort potentiel de développement (axe Centre Pompidou) - Local de 170 m² avec vitrine de 15 m linéaire, 2 entrées, 5 m de hauteur sous plafond (possibilité de mezzanine) Loyer : 18.000 €/an - Prix : 190 000 €.

MATÉRIEL

➔ 090800043 Cède DIVERS MATÉRIELS PROFESSIONNELS en parfait état - Cintreuses électriques et manuelle, échafaudages et échelles, filière, chute à gravats, nacelle pendulaire, perceuse, poste à souder, véh. util. équipé (Mercedes) et mat. divers (armoires, panneaux de signalisation...).

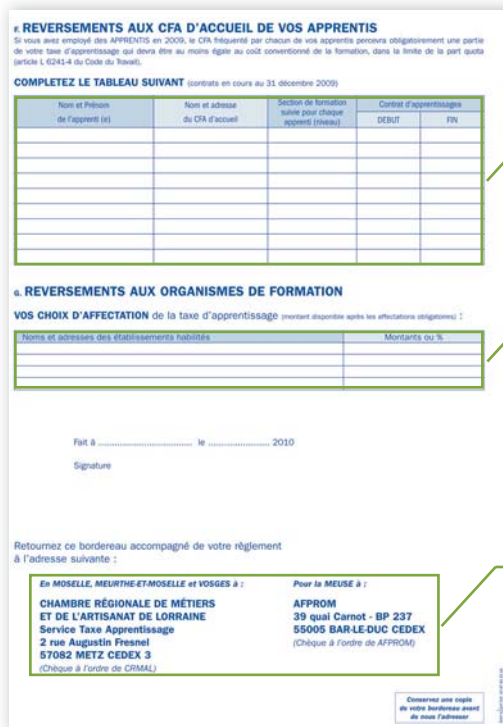
Taxe d'apprentissage 2010

Bordereau: MODE D'EMPLOI

ATTENTION !
LA DATE LIMITE DE RÈGLEMENT
DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE
EST FIXÉE AU 28 FÉVRIER
PROCHAIN.

Comment remplir le bordereau destiné au versement de votre taxe d'apprentissage à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Lorraine? Réponse pratique en image...

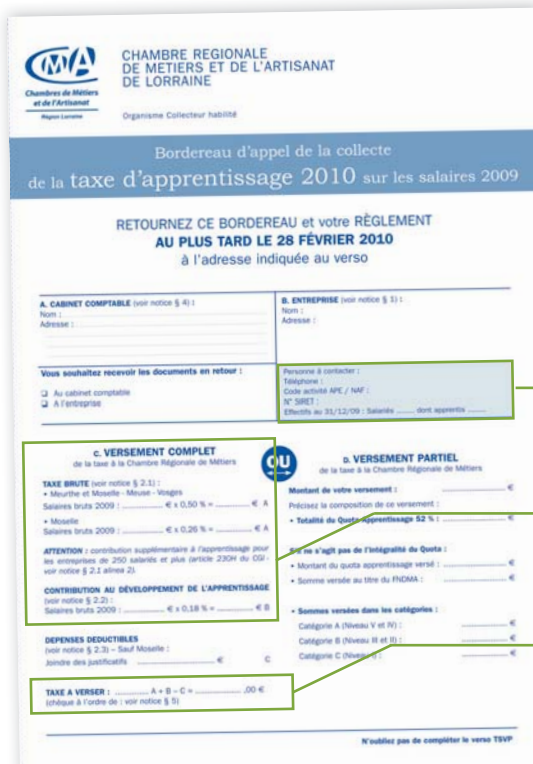
NB: Les entreprises ayant réglé la taxe d'apprentissage 2009 à la Chambre Régionale de Métiers de Lorraine recevront, courant janvier, un bordereau de collecte personnalisé par courrier.



VOS APPRENTIS EMPLOYÉS EN 2009

VOUS POUVEZ CHOISIR LES ÉTABLISSEMENTS AUXQUELS VOUS SOUHAITEZ VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

ADRESSE DE RETOUR DE VOTRE BORDEREAU ET DE VOTRE RÈGLEMENT



VOS NOM, ADRESSE ET NUMÉRO SIRET

CALCUL DES TAXES DUES

TOTAL À VERSER

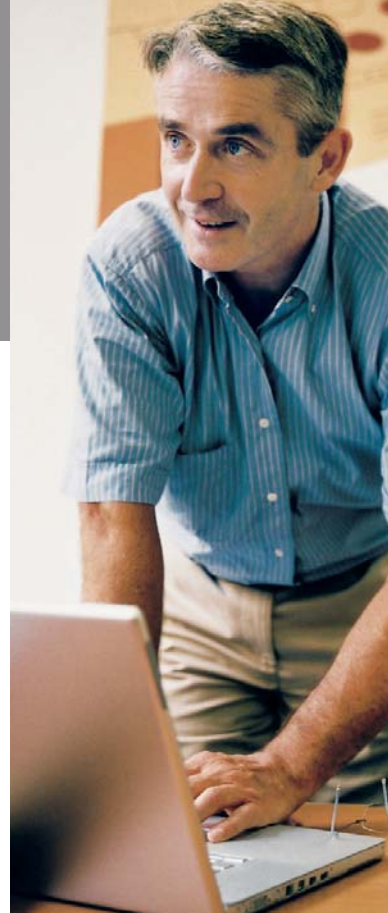
info

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE À L'UN DE NOS 3 CFA ?

Nos CFA de Metz, Forbach et Thionville accueillent plus de 1 700 jeunes afin de les former à l'un des métiers de l'artisanat. La taxe d'apprentissage que vous versez est utilisée pour financer les filières de formation. Des investissements très importants sont réalisés pour donner la possibilité aux jeunes d'apprendre un métier dans les mêmes conditions que dans votre entreprise. Si la taxe est un impôt, c'est le seul dont vous pouvez choisir le destinataire. Vous pouvez donc contribuer à former vos futurs salariés et peut-être même vos futurs repreneurs.

Formation continue

Faites la course en tête, DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES



— La vivacité de la concurrence, l'évolution des réglementations, les exigences du marché, les innovations technologiques... contraignent l'entreprise à une démarche d'évolution permanente et lui imposent une recherche constante de performances. La formation des salariés, des chefs d'entreprises et de leurs conjoints est devenue une nécessité de premier ordre pour inscrire l'entreprise dans la durée et assurer son développement. C'est en améliorant la maîtrise de ses différentes fonctions que l'entreprise renforce son dynamisme et sa compétitivité.

Utiliser cette période de crise pour se former ou pour former ses salariés raisonne certainement comme un conseil générique. Pour autant, l'offre de formations des Chambres de Métiers et de l'Artisanat n'a cessé de progresser et de se moderniser. Elle propose aujourd'hui des formations et des dispositifs de formations toujours plus proches des attentes des entreprises. Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à vous former par le biais de votre CMA.

PRÉPARER LA SORTIE DE CRISE

Beaucoup de chefs d'entreprise mettent à profit le ralentissement de l'activité économique pour se

former ou pour envoyer leurs salariés en formation. C'est sûrement la bonne période pour s'investir dans ce domaine qui, faute de temps, vous échappe et continuera certainement à vous échapper après la reprise économique. De la même manière, le contexte économique peut être utilisé pour mettre à niveau ou développer les compétences d'un ou plusieurs salariés ou encore pour se préparer ou préparer vos salariés à intégrer de nouveaux projets.

UNE OFFRE DE FORMATIONS DE PLUS EN PLUS ÉTOFFÉE

Ces dernières années, les CMA se sont imposées comme le principal animateur de l'offre de formations du secteur des métiers. Elles ont mis

en place des solutions pour faciliter l'accès aux dispositifs de formation, ont diversifié et amélioré leur offre en fonction des demandes et des besoins des entreprises.

DES CATALOGUES DE FORMATIONS TOUJOURS PLUS FOURNIS

Les CMA proposent des catalogues de formation de plus en plus fournis. Dans le cadre des sessions liées à la gestion et au développement de l'entreprise, les CMA proposent des formations longues et diplômantes et d'autres courtes et plus spécialisées. Parmi les formations longues, le Brevet de Maîtrise de niveau III est assurément le diplôme le plus complet et le plus représentatif de l'excellence artisanale puisqu'il sanctionne à la fois l'acquisition



À SAVOIR...

AVEC LA VAE, PRENEZ DES RACCOURCIS

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de l'expérience par tout ou partie d'un diplôme. Le bénéfice de la VAE peut vous dispenser d'une partie ou de la totalité d'une formation. Si votre expérience est validée, la VAE vous offre de véritables raccourcis. Ce diplôme est le même et a la même valeur qu'un diplôme obtenu d'une autre façon. La mention VAE n'apparaît pas sur le diplôme. Vous pouvez faire une demande de validation dès lors que vous êtes en mesure de justifier de trois années d'expérience salariées, non salariées et bénévoles en rapport avec le diplôme envisagé. Si vous êtes intéressé par la démarche, rapprochez-vous de votre CMA, elle propose des accompagnements à la VAE.

LE DIF, DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION : LIBRE DE SE FORMER

Le droit individuel à la formation (DIF) doit permettre à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. L'initiative d'utiliser les droits à formation appartient au salarié, mais la mise en œuvre du DIF requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation. La formation a lieu hors du temps de travail sauf disposition conventionnelle contraire; elle est prise en charge par l'employeur selon des modalités particulières. Le DIF étant un droit reconnu au salarié, celui-ci est libre ou non de l'utiliser. S'il décide de ne pas l'utiliser, il ne peut pas demander de compensation financière à son employeur au titre des heures acquises et non utilisées.

WWW.TRAVAIL-SOLIDARITE.GOUV.FR

LE CIF, CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION : LE DROIT DE S'ABSENTER

Le congé individuel de formation (CIF) est le droit de s'absenter de son poste de travail pour suivre une formation de son choix. Pour en bénéficier, le salarié doit remplir certaines conditions et présenter sa demande à l'employeur, selon une procédure déterminée. Une condition d'ancienneté est nécessaire: 24 mois consécutifs ou non en tant que salarié dont 12 mois dans l'entreprise et 36 mois dans les entreprises artisanales de moins de 10 salariés. Le salarié peut bénéficier, également sous certaines conditions, d'une prise en charge de sa rémunération et des frais liés au congé.

Témoignage Se former pour être en phase avec son marché

DEPUIS 6 ANS, GILLES ROCHOTTE EST À LA TÊTE DE L'ENTREPRISE ROCHOTTE MENUISERIE À BAYON (54). DU BCCEA, LORS DE LA REPRISE DE L'AFFAIRE, AUX FORMATIONS LES PLUS POINTUES, RESTER PERFORMANT EST SON SEUL CRÉDO !

« Tout ce qui est lié à l'énergie est devenu une préoccupation première dans nos métiers, une problématique avec laquelle il faut composer pour rester dans la course et être en phase avec le marché », affirme le chef d'entreprise, les pieds sur terre.

Pour faire face à ces impératifs, Gilles Rochotte multiplie les formations: « La gestion des déchets en entreprise » en début d'année, « Le Bâtiment durable » le mois dernier... Il faut dire qu'en Meurthe-et-Moselle, sous l'impulsion du CNIDEP, les professionnels du bâtiment peuvent se mettre à la page facilement! « Ces formations m'apportent en peu de temps une approche générale du sujet, un contact formateur avec d'autres corps de métier, et je n'hésite pas à creuser après au quotidien pour me perfectionner encore plus. Avec toutes les normes qui nous tombent dessus, surtout dans le domaine de la menuiserie PVC, il vaut mieux être bien préparé pour ne pas prendre de retard face à ses concurrents ou tout simplement perdre des clients! » Continuer à se former? Gilles Rochotte y songe toujours. Pour lui, comme pour ses 5 salariés... « Il serait intéressant que mon équipe de poseurs bénéficie de formations techniques plus poussées, histoire que tout le monde soit bien à jour. » Dans la Menuiserie Rochotte, la formation, c'est un état d'esprit, un moyen de rester vraiment dans la course, plus qu'une fin en soi...



Ces dernières années, les CMA se sont imposées comme le principal animateur de l'offre de formations du secteur des métiers.

de compétences en gestion d'entreprise et un niveau élevé de maîtrise technique du métier. Il permet d'accéder directement au titre de Maître Artisan. Le diplôme d'Assistant(e) du Dirigeant(e) de l'Entreprise Artisanale (ADEA) de niveau IV, apparenté à l'ancien BCCEA (Brevet de Collaborateur du Chef d'Entreprise Artisanale), s'adresse le plus souvent au conjoint du chef d'entreprise. Il consacre l'évolution des entreprises artisanales et de l'incourtournable professionnalisation du poste d'assistant du dirigeant. Les



formations courtes sont plus pointues et plus spécialisées, leur durée est située généralement entre 1 à 2 journées. Elles doivent apporter des savoirs directement opérationnels et transférables dans l'entreprise sur des domaines très précis. Ces formations visent à développer les compétences dans les domaines suivants :

- Informatique et bureautique
- Gestion comptable et financière
- Commercialisation
- Ressources humaines

- Aspects juridiques et réglementaires
- Sécurité et prévention des risques
- Gestion environnementale
- Développement d'entreprise
- Développement personnel.

Les organisations professionnelles, les CFA etc. sont également dotés d'une offre de formations assez complète en fonction des secteurs et peuvent construire des modules et des parcours de formation sur mesure.

Témoign

Se former pour progresser

À 38 ANS, ISABELLE FERY EST UNE CHEF D'ENTREPRISE RADIEUSE QUI CROIT, À JUSTE TITRE, AUX VERTUS DE LA FORMATION.

Installée depuis 10 ans sur le Parc Aravis de Jouy-aux-Arches, Isabelle Fery a suivi la totalité de la filière coiffure (CAP, BP, Maîtrise). Une culture de formation qui la conduit encore aujourd'hui à se former : « *Il est indispensable pour un artisan de se former régulièrement, tant sur les évolutions de son métier que sur d'autres aspects.* » Avec la CMA 57, Isabelle s'est donc engagée sur des cursus liés à l'esthétique, mais aussi en anglais et en informatique. « *Je propose aussi à mes 6 salariés des formations qui leur permettent de s'améliorer et de continuer à progresser. Je voudrais par exemple, prochainement, former certains d'entre eux aux nouvelles techniques de modelage.* »

Dans cette optique, les contacts qu'elle entretient avec son conseiller de la CMA 57 s'avèrent indispensables. Du montage de dossiers pour obtenir des aides financières lors du démarrage de son activité en 2000 jusqu'à ses prochains projets, elle sait pouvoir compter sur la CMA 57 pour l'accompagner dans son développement.





LA PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

Qu'il s'agisse de la formation d'un salarié, d'un chef d'entreprise ou d'un conjoint collaborateur, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat proposent une offre de services relativement complète qui va de l'information sur les formations et leurs financements à la mise en place et à l'animation de formations.

Les formations liées à la gestion et au développement de l'entreprise sont généralement prises en charge par le Conseil de formation lorsqu'elles s'adressent à des chefs d'entreprises, à leurs conjoints collaborateurs, associés ou auxiliaires familiaux.

Pour ces mêmes publics, les formations techniques propres à des secteurs d'activités peuvent être financées au niveau national par le FAF CEA (Chefs d'Entreprises Artisanales).

Pour les salariés, les financeurs sont variables (OPCA, FONGECIF, Conseil Régional...), là encore le plus simple est de s'adresser à sa CMA.

Témoignage Se former se réorienter

DIDIER SCHMITT A SUIVI
UNE FORMATION EN BOULANGERIE EN 2008.

Intéressé par ce métier depuis de nombreuses années, il a suivi des stages et a choisi de se former à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges. Conseillé par le Président de la Fédération des Artisans Boulangers Pâtisseries des Vosges, M. Barlier, il a pu être aiguillé vers les bonnes personnes. Passionné de boulangerie depuis de nombreuses années, Didier Schmitt a choisi d'en faire son métier. Technicien en mécanique industrielle, c'est à METIERAMA qu'il a une révélation, il sera boulanger. Conseillé par le Président de la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtisseries des Vosges, Régis Barlier, et Éric Simonin, Directeur de la formation à la CMA 88, il constitue un dossier pour le Fongessif auprès de son employeur et entame un CAP à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Il obtiendra son diplôme en juin 2009.

De retour dans son entreprise, il a un coup de cœur pour une boulangerie à Saint-Dié-des-Vosges qu'il rachète et prévoit de se lancer complètement dans cette activité en février 2010.

➔ Si vous souhaitez des informations sur la formation continue et les possibilités de reconversion, contactez Éric Simonin au Service Formation au 03 29 69 55 56 ou à e.simonin@cma-vosges.fr.



QUESTION À... ADELINE TURQUET
DU CONSEIL DE LA FORMATION
DE LA CRMA

Quelles sont les formations prises en charge ?

Le fonds du Conseil de la Formation prend en charge l'ensemble des formations dites transverses, c'est-à-dire, des formations liées à la gestion et au développement d'une entreprise artisanale. La gestion de ce fonds est attribuée à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat pour le compte des bénéficiaires, que sont les chefs d'entreprises inscrits au répertoire des métiers, leurs conjoints collaborateurs ou associés, et les auxiliaires familiaux. Pour faire une demande, il vous suffit de vous rapprocher de votre CMA départementale, qui entreprendra les démarches nécessaires, ou de demander un bordereau de prise en charge auprès de votre CRMA. La prise en charge de votre demande doit répondre à des garanties de l'organisme formateur (numéro de déclaration d'existence) et à la constitution complète de votre dossier. Le montant du financement est conditionné au barème d'intervention du fonds (taux de prise en charge) et au budget disponible restant en cours (information auprès de votre CMA).



Charcutier-Traiteur Un métier créatif et PLEIN D'AVENIR

— Les fêtes de fin d'année sont souvent le moment où l'éclairage médiatique est le plus fort sur cette profession. Les consommateurs sont à la recherche pour leurs convives de produits élaborés, de préparations conviviales et festives. Zoom sur ce métier en perpétuelle évolution.

Si les termes de « profession aux multiples facettes » ou « d'homme-orchestre » reviennent si souvent pour désigner le métier de charcutier-traiteur, c'est qu'il recouvre de multiples activités et savoir-faire. Président de la Fédération Régionale Lorraine des artisans Bouchers-Charcutiers-Traiteurs, Christian Nosal rappelle que « l'activité principale consiste à préparer et vendre des plats cuisinés chauds ou froids à base de charcuterie, de viande de porc, de volaille, gibier, et poisson. Il peut également réaliser sur commande, des buffets, des cocktails ou des réceptions. »

DE LA FABRICATION À LA COMMERCIALISATION

La spécialisation de « traiteur » est la suite logique du travail du « charcutier », qui avait pour habitude de « cuire les chairs ». L'évolution a fait qu'il s'est en plus spécialisé vers le métier de traiteur : fournitures de plats entièrement préparés pour les particuliers et entreprises. « Avec les nouveaux modes de vie, les Français sont de plus en plus nombreux à ne plus avoir le temps de cuisiner ou

rechignent à se lancer dans la préparation d'un bœuf carotte ou d'un filet mignon, confie le Président. Il était devenu de plus en plus difficile pour un boucher de faire l'impasse sur un rayon

crus, voire des spécialités régionales. Il se doit donc de proposer une vaste gamme de produits, et faire en sorte de les renouveler fréquemment. »

« Se tenir au courant des dernières tendances et innovations techniques »

charcuterie-traiteur. »

La concurrence exercée par la grande distribution a aussi poussé ces artisans à proposer des plats cuisinés plus variés, plus originaux. Afin de répondre aux attentes de la clientèle, les artisans ont donc dû s'adapter, même si les disparités entre charcutiers-traiteurs peuvent être importantes en fonction de l'importance du magasin, de la clientèle et de l'implantation de l'entreprise. « En milieu rural, le traiteur se limite plutôt, par exemple, aux entrées froides, chaudes, et un ou deux plats de viandes avec accompagnement, explique un artisan meusien. En milieu urbain et dans les centres-villes, une clientèle plus importante nécessite par contre de proposer régulièrement un plat du jour chaud, des hors-d'œuvre

ÊTRE TOUJOURS INNOVANT

Côté innovation, l'Académie Gourmande des Charcutiers en Meurthe-et-Moselle, présidée par Laurent Lalvée (MOF 2007), dynamise en proposant à la profession des créations originales pour préparer des repas inattendus et surprendre ses convives. Pour Pascal Kneuss, Président de la CMA 88 et artisan boucher-charcutier-traiteur, « la maison du charcutier-traiteur n'est pas seulement un lieu où l'on achète. C'est aussi, pour beaucoup, un lieu de vie où l'on peut échanger, communiquer et se tenir au courant des dernières tendances et innovations techniques (produits sous-vide, basse température...). » La multiplication d'émissions culinaires et d'ouvrages de « grands chefs » proposant des recettes accessibles et



© fotolia.com - mick7402

© fotolia.com - EL

originales a conduit les artisans à s'informer et à maîtriser les différents matériaux utilisables en décoration, ainsi que les techniques de réalisation. En plus de l'habileté manuelle, d'un esprit vif et curieux, du goût pour l'esthétique et d'un sens aigu de la communication, le charcutier-traiteur doit à présent laisser place à l'initiative individuelle et à l'imagination. Rigoureux, il doit sans cesse réinventer les règles de la décoration et concevoir des présentations adaptées à des thèmes. Les clients veulent que les plats soient aussi « beaux » que « bons ». L'évolution de la demande des consommateurs, et le côté « mode » qui s'est emparé de la préparation culinaire, ont fait entrer dans ce métier une forte dimension esthétique.

DES RÈGLES D'HYGIÈNE STRICTES

Un autre critère fondamental pour la profession est le respect scrupuleux des règles d'hygiène. La fraîcheur et la qualité des denrées de base sont essentielles. « Une hygiène rigoureuse de nos locaux et de nos équipements est indispensable et doit être perçue par la clientèle », rappelle Christian Nosal. Tout traiteur digne de ce nom veille, par conséquent, à l'application des règlements d'hygiène par son personnel (port de gants, bonnets...). Il vérifie la qualité bactériologique des plats par le biais de prélèvements réguliers. Une règle qui est loin d'être vécue

comme une contrainte. Avec l'essor de la demande des particuliers et des professionnels, il est nécessaire d'être transparent sur la façon de travailler et sur la qualité des produits. Cette démarche « qualité » met ainsi le consommateur en confiance.

EMBAUCHE ASSURÉE

De par l'accroissement de la demande, la profession offre finalement de nombreuses opportunités. « Un jeune sorti de formation n'aura aucune difficulté à trouver un emploi. Comme d'autres professions de bouche, la charcuterie souffre d'un déficit de main-d'œuvre qualifiée », rappelle Pascal Kneuss, Président de la CMA 88. Qu'il s'agisse de l'Artisanat, des grandes surfaces, des entreprises de fabrication industrielle ou encore des chaînes de restauration, nombreux sont les secteurs qui offrent des débouchés en fabrication et en vente. À ce titre, la profession de charcutier-traiteur semble donc avoir de beaux jours devant elle. Faut-il encore qu'elle prenne conscience de la nécessité d'embaucher de nombreux apprentis pour compléter ses équipes, moderniser ses savoir-faire et préparer les transmissions. Une démarche qui peut s'opérer dès à présent puisque l'augmentation régulière des manifestations privées devrait continuer à offrir un chiffre d'affaires en hausse pour les entreprises artisanales spécialisées sur ce créneau.

Prestige



FINIR 2009 AVEC « LE SAINT-JACQUES »

Comme à chaque fin d'année, les « Relais Charcutiers en Lorraine » proposent pour les fêtes un produit noble à découvrir. Depuis quelques semaines, ils vous proposent

« Le Saint-Jacques ». Frais et raffiné, cet entremets est proposé dans une verrine dans laquelle a été disposée une noix de coquille Saint-Jacques pôlée, présentée dans sa coquille. Elle surmonte une mousse légère au coulis de homard recouvrant un tartare de courgettes doux et onctueux. La touche finale de cette composition est apportée par un caviar de hareng aux reflets moirés.

Pour connaître la liste des « Relais Charcutiers en Lorraine » qui proposent ce produit de fêtes, connectez-vous sur le site www.bctlorraine.org

info

- FÉDÉRATION RÉGIONALE LORRAINE DES ARTISANS BOUCHERS-CHARCUTIERS-TRAITEURS - WWW.BCTLORRAINE.ORG
- CONFÉDÉRATION NATIONALE DES CHARCUTIERS-TRAITEURS (CNCT) WWW.CHARCUTIERS-TRAITEURS.COM
- CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA BOUCHERIE, CHARCUTERIE ET TRAITEURS (CFBCT) - WWW.BOUCHERIE-FRANCE.ORG

CHEFS D'ENTREPRISES ARTISANALES, CONJOINTS COLLABORATEURS OU ASSOCIÉS ET AUXILIAIRES FAMILIAUX

**Formations à la gestion
et au développement d'entreprise
financées par le Conseil de la Formation
de la Chambre Régionale
de Métiers et de l'Artisanat**



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région Lorraine

- 1 FORMATIONS DIPLÔMANTES
- 2 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
- 3 GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
- 4 COMMERCIALISATION
- 5 RESSOURCES HUMAINES
- 6 ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- 7 SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES
- 8 GESTION ENVIRONNEMENTALE
- 9 DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE
- 10 DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Ces formations sont financées par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat :

► **Prise en charge possible à 100%***

* Dans la limite du barème d'intervention du Fonds.

* Ce taux de prise en charge pourra être révisé en cours d'année en fonction du volume des demandes et du budget disponible (information auprès de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat).

Modalités d'accès et de prise en charge, dossier de demande...

Renseignements auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département :

► CMA de Meurthe-et-Moselle au 03 83 95 60 60

► CMA de la Meuse au 03 29 79 20 11

► CMA de la Moselle au 0820 857 057 (0,12 euro TTC/min)

► CMA des Vosges au 03 29 69 55 55

Le développement durable de l'entreprise passe par la formation.
Celle du chef d'entreprise est prépondérante pour la compétitivité
et le dynamisme de son entreprise.

En améliorant sa maîtrise des différentes fonctions liées au management,
elle contribue à renforcer sa capacité à conduire et à développer son entreprise.

Paroles d'expert

LE GUIDE ANTI-CRISE : un outil au service des entreprises



Ordre des Experts-Comptables

— La crise économique perdure et l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine souhaite se mobiliser pour mieux informer les PME en difficulté, les accompagner dans cette période délicate et leur permettre de préparer la reprise.

En partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine, les Chambres de Commerce et d'Industrie départementales, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les organisations professionnelles CGPME, MEDEF et UPA, l'Ordre des Experts-Comptables propose un Guide anti-crise à la fois pédagogique et synthétique.

Le guide « Pour faire face au refroidissement économique » décrit trois situations dans laquelle peut se trouver l'entreprise :

■ **Ciel serein mais nuages à l'horizon** : pas encore touché, tout va bien.

■ **Ciel couvert et premiers découverts** : premières difficultés auprès des clients et des fournisseurs, problèmes de financement, dettes fiscales et sociales.

■ **Tempête et coups de tonnerre** : les difficultés s'installent, situation de cessation de paiements.

Pour chaque turbulence, des mesures de vigilance : en fonction de chaque situation, sont indiquées les dispositions à prendre et les coordonnées des interlocuteurs compétents. Ce guide met en avant un dispositif complet d'accompagnement



(Médiation du crédit, OSEO, experts-comptables, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers, organisations professionnelles), qui délivre un même message « Ensemble, réagissons face à la tempête ! ».

➔ **Contact :**
oec@lorraine.experts-comptables.fr

C net

PANDÉMIE

Ce kit téléchargeable, destiné aux dirigeants de TPE et PME, aux artisans, commerçants et professions libérales, contient des conseils pratiques pour éviter la diffusion du virus au sein de l'entreprise ainsi qu'un guide d'accompagnement pour la mise en place d'un plan de continuité de l'activité économique dans une situation de pandémie grippale.

www.entreprises.gouv.fr/pdf/kitgrippeAentreprise.pdf

RECOURS

Après une première démarche auprès d'un service des deux ministères pour régler un litige, vous n'avez pas obtenu satisfaction : consultez le Médiateur des ministères économiques et financiers pour résoudre votre situation.

www.bercy.gouv.fr/directions_services/mediateur/index.php

INSEE.FR : UNE ENTRÉE ADAPTÉE AUX ENTREPRISES

La rubrique « Entreprises » du site de l'Insee vient d'être complètement renouvelée, suite à une enquête de satisfaction auprès d'une vingtaine d'entreprises connaissant ou non cette adresse. Cette nouvelle page d'accueil « entreprises » s'appuie sur les besoins des internautes « entreprises ».

www.insee.fr

Aide mémoire

Smic horaire brut :

➔ 8,86 € (à compter du 01/01/10)

Smic mensuel brut

➔ 1343,77 €

Sécurité Sociale :

➔ Trimestre : 8577 €

➔ Mensuel : 2859 €

Indice du coût de la construction INSEE :

➔ 2^e trim. 2008 1562 €

➔ 3^e trim. 2008 1594 €

➔ 4^e trim. 2008 1523 €

➔ 1^{er} trim. 2009 1503 €

➔ 2^e trim. 2009 1498 €

Indice National Bâtiment BTo1 :

➔ Mars 2009 : 796,4 €

Taux de l'intérêt légal 2009 :

➔ 3,79 % (JO du 11/02/09)

Revue DE PRESSE

LE FIGARO

LE FIGARO,
LE 24 NOVEMBRELES ENTREPRISES FRANÇAISES PAIENT
BEAUCOUP D'IMPÔTS

Selon une étude du cabinet PricewaterhouseCoopers pour la Banque mondiale, la France est un des pays qui taxe le plus ses entreprises. Dans un classement où la place de numéro un désigne le pays ayant la plus faible pression fiscale, l'Hexagone est 165^e sur 183 ! Pour établir ce classement, PwC a mesuré ce que paye à l'État et aux organismes sociaux une PME de 60 salariés. Résultat : en France, impôts, taxes et cotisations sociales patronales absorbent 65,8 % des bénéficiaires. En Allemagne, classée 112^e, ce taux est de 44,9 %. Cette contre-performance est due au poids des charges sociales. La situation de la France s'est détériorée de cinq places depuis 2008, car 20 États ont baissé leur impôt sur les sociétés cette année. « À l'avenir, la réforme de la taxe professionnelle devrait avoir un effet positif », précise Nicolas Jacquot, avocat associé chez Landwell, le cabinet d'avocats de PwC.

LE FIGARO

LE FIGARO,
LE 4 DÉCEMBREFRANÇOIS FILLON A ANNONCÉ
LA CRÉATION DE L'ENTREPRISE
À PATRIMOINE AFFECTÉ

Petite révolution pour les « petits patrons ». Lors d'un déplacement dans le Bas-Rhin, le premier ministre, François Fillon, dévoilera officiellement son projet de création d'un « patrimoine affecté ». Derrière cette appellation barbare se cache une mesure très concrète : autoriser les chefs d'entreprise à séparer leur patrimoine personnel de leur patrimoine professionnel. Ce qui permettra, en cas de faillite, de protéger le premier pour ne perdre que le second. Cela fait plus de trente ans qu'artisans et commerçants réclament une telle mesure, qui concernerait, selon eux, près de 1,5 million de petits entrepreneurs. Concrètement, François Fillon annoncera la création d'un nouveau régime : l'entreprise à patrimoine affecté. Cette « EPA » permettra à l'entrepreneur individuel de limiter sa responsabilité à son patrimoine « professionnel », appelé aussi patrimoine « affecté », tout en protégeant son patrimoine « personnel », autrement dit non-affecté. Les biens professionnels constitueront la garantie des créanciers et la responsabilité de l'entrepreneur sera limitée à l'actif ainsi dédié à son entreprise. Point important, seul pourra être « affecté » un actif en lien avec l'activité de l'entreprise. On ne pourra pas, par exemple, choisir de mettre sa résidence secondaire en gage.

En bref

TPE : L'AIDE À L'EMBAUCHE
SE POURSUIT

Le 6 octobre dernier, Laurent Wauquiez, Secrétaire d'État chargé de l'Emploi, a présenté le bilan d'une des mesures-phares du plan de relance : l'aide dégressive accordée aux TPE (entreprises de moins de 10 salariés) pour leurs embauches en CDI ou en CDD supérieur à 1 mois. Ce dispositif, appelé « zéro charge », a permis 500 000 embauches depuis sa mise en œuvre en décembre 2008, sur les 700 000 attendues pour l'année 2009. Près des 2 tiers des embauches sont réalisées dans des entreprises de moins de 3 salariés. Initialement prévue pour s'arrêter au 31 décembre 2009, l'aide est finalement prolongée jusqu'au 30 juin 2010. Elle sera accordée pour une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'embauche. L'aide représente 185 euros par mois pour un salarié au SMIC à temps plein. Elle équivaut à une exonération totale de charges et est proportionnelle au salaire. Elle s'annule pour une rémunération égale à 1,6 fois le SMIC.

Plus d'infos auprès de votre CMA.

SOUTIEN À LA TRÉSORERIE
DES ENTREPRISES

Le Conseil Régional de Lorraine a créé un dispositif spécial intitulé « Face à la crise – Soutien à la trésorerie » qui répond à l'évolution défavorable de la situation économique qui induit que de nombreuses entreprises sont impactées et connaissent une baisse importante de leur activité. Ce dispositif intervient en accompagnement d'une consolidation des concours bancaires court terme. Les entreprises doivent toutefois être en situation financière saine, être à jour de leurs obligations fiscales, sociales et environnementales ou s'être engagées dans une démarche de mise en conformité avec ces dernières obligations, s'agissant en particulier de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. L'aide régionale prend la forme d'un apport destiné à financer partiellement le besoin de trésorerie de l'entreprise. L'entreprise devra présenter un plan de trésorerie prévisionnel établi sur 12 mois. Le montant de l'aide régionale est plafonné à 100 000 euros et à 25 % du montant des besoins exprimés. 200 000 euros pour les entreprises des filières bois, agroalimentaires et matériaux.



Plus d'infos auprès de la
Direction du Développement
des Entreprises et du
Commerce Extérieur du CRL
(03 87 33 63 21 – mde@lorraine.eu)

Environnement

Comprendre la contribution carbone

La contribution carbone est introduite dans le projet de loi de finances 2010. Elle sera donc applicable dès le 1^{er} janvier et va concerner nos secteurs d'activités.

- **Quel est le but de cette taxe ?** L'objectif est de réduire la consommation des énergies émettrices de gaz à effet de serre, comme le CO₂, responsable du réchauffement climatique.
- **Sur quels produits portera-t-elle ?** La taxe s'appliquera aux seules consommations d'énergie fossiles, c'est-à-dire pétrole, gaz et charbon.
- **Quel sera le montant ?** Le prix de départ est fixé à 17 euros par tonne de CO₂. La taxe représentera 4,11 centimes d'euro/litre de super, 4,52 centimes d'euro/litres du diesel, 0,35 centime d'euros par kWh de gaz et 0,58 centime d'euros par kilo de charbon.
- **Qui la paiera ?** Les entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre sont déjà soumises à une taxe sur leurs émissions. Tous les ménages vont à présent y être assujettis, ainsi que les entreprises.
- **Quelle sera la compensation ?** L'entrée en vigueur de la taxe carbone entraînera la suppression de la taxe professionnelle sur les investissements productifs.
- **Quel impact pour les entreprises ?** Les entreprises devraient dans l'ensemble peu souffrir, excepté les entreprises consommatrices d'énergies fossiles en grande quantité pour leur production : taxis, ambulanciers, transports routiers, agriculture, pêche, etc.

➔ Plus d'informations

Site du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer :
www.developpement-durable.gouv.fr

votre mutuelle

MUCIM-STANISLAS



Organisme
Gestionnaire RSI



Santé



Prévoyance



Épargne



Retraite



Assurances
Professionnelles



Assurances Auto
& Habitation



Crédit

PARTICULIERS

TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

ENTREPRISES



mutualistes par vocation
www.mucimstanislas.fr
votremutuelle@mucimstanislas.fr

NANCY

137, rue Saint-Dizier - 54031 Cedex

Tél : 03 83 39 37 34

Fax : 03 83 39 37 16

14 antennes RSI

14 agences en Lorraine

CHAMPIGNEULLES • EPINAL • FORBACH • LONGWY • LUNEVILLE • METZ (2 agences) • NANCY • NEUFCHATEAU • NEUVES-MAISONS • PONT-A-MOUSSON • THIONVILLE • TOUL • VERDUN



Oui, je souhaite sans engagement une information "découverte" complète sur votre offre :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Complémentaire santé | <input type="checkbox"/> Crédit immobilier / prêts travaux | <input type="checkbox"/> Filien Assistance |
| <input type="checkbox"/> Gestion des prestations RO | <input type="checkbox"/> Regroupement de crédits | <input type="checkbox"/> Assurances professionnelles |
| <input type="checkbox"/> Prévoyance | <input type="checkbox"/> Assurance Automobile | Garanties souhaitées : |
| <input type="checkbox"/> Épargne / Retraite | <input type="checkbox"/> Assurance Habitation | |
| | | |

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél* : Heures préférentielles d'appel* :

Mail :
(en nous donnant votre e-mail, vous acceptez de recevoir des informations commerciales)

**Merci de retourner ce coupon à MUCIM-STANISLAS : 137, rue Saint-Dizier - 54031 NANCY Cedex
OU de le déposer dans votre agence de proximité**

* données indispensables car des informations complémentaires sont nécessaires pour réaliser ces études. Nous vous remercions de votre compréhension(SDLC).

MUCIM-STANISLAS, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. RNM : 780 004 099. Siège social : 137, rue Saint Dizier - 54031 NANCY Cedex.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, rectification et opposition (pour des motifs légitimes) aux informations qui vous concernent.

ASSURANCE MULTIPRO

**VOS CLIENTS COMPTENT SUR VOTRE ASSISTANCE.
Vous, vous pouvez compter sur la nôtre 24h sur 24 !**



Une intervention 24 h/24, 7 j/7 en cas de sinistre.

Afin de reprendre rapidement votre activité, vous bénéficiez de l'intervention de prestataires dans votre entreprise 24 h/24, 7j/7 et de la remise d'un 1^{er} chèque d'acompte par un expert. Choisir la référence qualité prix, c'est aussi choisir les pros de l'assurance des pros.



Pour rencontrer un conseiller en clientèle professionnelle et obtenir gratuitement une étude personnalisée,

appelez le

▶ N° Indigo 0 825 325 350

(0,15 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs).

www.maaf.fr



la référence qualité prix